

La Compagnie des Vétérinaires
8 rue Louis NEEL
59 260 LEZENNES

Préfecture
Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales
Bureau des Procédures Environnementales
10, avenue Feuchères
30 045 NIMES CEDEX 9

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter une ICPE (site de crémation d'animaux de compagnie)

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, M. Monsieur Antoine SENECAUT agissant en qualité de Directeur de la Compagnie des Vétérinaires dont le siège social est situé à 8 rue Louis NEEL, 59 260 LEZENNES

N° SIRET : 393 015 490 00104

Code APE : 3832Z

en application du Livre V Titre 1^{er} du Code de l'Environnement, **demande l'autorisation administrative d'exploiter un nouveau site de crémation d'animaux de compagnie** situé ZI de Grézan, 30 900 NIMES (parcelle cadastrale n° 561 section CS) **et classé en autorisation sous les rubriques suivantes :**

N° nomenclature	Libellé de la rubrique	Caractéristiques des installations	Régime du site
2740	Incinération de cadavres d'animaux de compagnie	2 400 tonnes/an 9,36 t/jour Débit horaire des fours : 390 kg/h	A
2718-1	Transit de déchets dangereux	Quantité maximale présente sur site : 4,2 t	A

Je joins à la présente un dossier en 3 exemplaires, comprenant une notice technique de présentation, une étude d'impact, une étude de dangers, une notice d'hygiène et de sécurité et un engagement à payer les frais inhérents à la procédure ainsi que les plans requis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Lezennes , le 13 Janvier 2012

M. Antoine SENECAUT
(Directeur)



LA COMPAGNIE DES VETERINAIRES
Synergie Park - 8 rue Louis néel
59260 - LEZENNES
Tél. : 03.20.61.71.51 - Fax : 03.20.04.23.37
SA au capital de 4 631 200 € - RCS N° B 393015493